



❖ Message du président

Je ne peux entamer mon mandat sans avoir au préalable remercié le président sortant, Jim Whitehouse. Lorsqu'il a assumé la présidence, notre association vivait des difficultés financières. Néanmoins, cela ne l'a pas empêché d'entreprendre la tâche avec courage et détermination. Grâce à ses efforts, l'ACEP a pu se sortir de la crise financière dans laquelle les circonstances l'avaient plongée. Son courage lui a permis de faire preuve d'innovation et d'oser adopter des changements très importants qui ont redonné vie à notre organisme. Je voudrais lui exprimer toute ma gratitude pour son dévouement et son efficacité.

J'ai été surpris et honoré, lors de notre assemblée annuelle de 2004, de voir que vous m'avez choisi pour lui succéder. Je souhaite vous remercier de la confiance que vous me faites et je vous dis que c'est avec grand plaisir que j'accepte le mandat. Je sais que je jouirai du soutien des membres du bureau de l'ACEP et que nous serons bien servi par notre directeur général et son équipe. Nous n'épargnerons pas les efforts en vue de poursuivre le travail entamé par le président sortant et de faire connaître les éleveurs canadiens, tant au Canada qu'à l'étranger.

Comme le fait remarquer ce bulletin, cette année sera marquée par l'adoption de plusieurs instruments destinés à mieux servir nos membres. Il est plus que jamais important de préserver l'exigence de nos normes de qualité. Les producteurs commerciaux doivent réussir à assurer leur rentabilité en même temps que la production de porcs de meilleure qualité en vue de répondre aux exigences des consommateurs. Nous savons tous qu'ils ne peuvent atteindre cet équilibre sans disposer de bonnes truies de remplacement. En cas de difficultés financières, cependant, l'achat de remplacements constitue la première réduction de dépense des producteurs, ce faisant ils compromettent la qualité de leur production à long terme. Nous devons, par conséquent, leur rappeler que le matériel génétique de qualité supérieure, que nous pouvons fournir, sera un élément essentiel à la préservation de leur capacité concurrentielle sur les marchés. Les producteurs ont besoin des fournisseurs de génétique, mais ils semblent quelques fois l'ignorer... Ainsi, il nous incombe de le leur rappeler régulièrement en vue de préserver les marchés futurs des éleveurs ainsi que ceux du proc canadien.

L'assemblée annuelle du 30 mars 2004 nous a confié un mandat précis, celui de mettre l'accent sur la promotion au Canada. J'espère donc sincèrement que la réalisation de mon mandat permettra à l'ACEP d'investir en vue de promouvoir une meilleure qualité de génétique au sein de notre cheptel, plus particulièrement en ce qui concerne les producteurs canadiens.

Madeleine Hayeur, Présidente

❖ Enregistrement électronique facile !

Le système d'enregistrement de porcs de race pure peut maintenant être utilisé à partir du site Web du CCAP. Il s'appuie sur un mélange d'informations provenant de la SCEA et de la banque nationale de données, en vue d'offrir des renseignements sur l'inscription de nouvelles portées. Les renseignements relatifs à la généalogie exigés à l'enregistrement sont automatiquement assemblés à partir de la banque nationale de données, et permettent aux éleveurs d'inscrire rapidement toutes les portées, ou de n'en sélectionner que les plus intéressantes. Le système peut être utilisé par les éleveurs, ceux-ci peuvent remplir un formulaire permettant à quelqu'un d'autre de le faire en leur nom. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jim Groves au CCAP, Tél. : (613) 233-8872 poste 25, Courriel : jimg@ccsi.ca, Téléc. : (613) 233-8903.

❖ Les frais d'enregistrement électronique réduits de moitié !

Les frais d'enregistrement électronique ont été réduits à 5,50 \$ par portée au lieu de 10,10 \$ par portée. Cette réduction est en partie due à l'efficacité de l'inscription électronique. Cependant, cette baisse est due en très grande partie à notre volonté de réduire le coût du maintien à jour de l'inscription de leurs troupeaux. En revanche, cela se traduira pour l'ACEP par une baisse des recettes d'enregistrement.

Pour rattraper cette baisse, les frais de transfert des titres de propriété seront portés à 20 \$, et à 10 \$ pour les certificats. Le conseil croit que le moment qui convient le mieux aux éleveurs pour payer est celui où ils encaissent les revenus de leurs ventes d'animaux d'élevage. Une copie du nouveau barème des frais est jointe à ce bulletin. Il est également disponible sur le site Web de la SCEA à www.clrc.on.ca. La réduction des frais

d'enregistrement électronique entre immédiatement en vigueur, tandis que les augmentations ne s'appliqueront qu'à partir du 1^{er} septembre 2004.

❖ Protection génétique

Deux possibilités de protection génétique sont offertes. L'une constitue un accord de non accouplement que signent le vendeur et l'acheteur en vertu duquel l'acheteur ne peut inscrire de descendants. L'autre consiste en un accord de protection génétique que signent le vendeur et l'acheteur stipulant que l'acheteur ne peut vendre de génétique appartenant à un nombre de générations préalablement convenu. La SCEA surveillera tout cela. Le formulaire d'accord signé devra être déposé auprès de la SCEA lors du transfert. Une copie de chaque formulaire a été jointe à ce bulletin, on la trouvera également sur le site Web de la SCEA www.clrc.on.ca.

❖ Prix « Breed Club Awards 2003 »

Les prix de l'ACEP « Breed Club Awards » ont été remis aux meilleurs verrats et cochettes examinés en 2003 en fonction de l'indice maternel dans les races « Landrace » et « Yorkshire », et en fonction de l'indice paternel dans la race « Duroc ». « Keystone Pig Advancement » s'est vu remettre des prix dans les catégories du meilleur verrat « Landrace » et de la meilleure cochette « Landrace ». « Sogeporc » a remporté des prix dans les catégories du meilleur verrat « Yorkshire » et de la meilleure cochette « Yorkshire ». Madeleine Hayeur s'est méritée les prix du meilleur verrat « Duroc » et de la meilleure cochette « Duroc ». Félicitations aux gagnants !

❖ Conseil d'administration de l'ACEP pour l'exercice 2004

Donald MacDonald	Région de l'Atlantique
André Auger	Québec
Bernard Dion	Québec
Madeleine Hayeur	Québec
Don Dietrich	Ontario
Scott Robinson	Ontario
Alfred Wahl	Région de l'Ouest

Le poste d'administrateur pour la région du Centre-Ouest est vacant.

❖ Nouveau Comité exécutif

Madeleine Hayeur - Présidente
Bernard Dion - 1^{er} Vice-président
Don Dietrich - 2^e Vice-président
Alfred Wahl

❖ Représentants auprès du CCP, de la SCEA et du CCAP

Bernard Dion a été nommé représentant de l'ACEP auprès du **Conseil canadien du porc**.

Don Dietrich a été nommé représentant de l'ACEP auprès de la **Société canadienne d'enregistrement des animaux**.

André Auger a été nommé représentant de l'ACEP auprès du **Centre canadien pour l'amélioration des porcs inc.**

❖ Remerciements à d'anciens administrateurs

Le Conseil tient à remercier les administrateurs sortants Murray Roeske pour la région de l'Ouest et Jim Whitehouse pour l'Ontario, pour leurs nombreuses années de service à titre d'administrateurs de l'ACEP.

❖ Marché de la SCEA

En novembre, la SCEA a mis en place le Marché de la SCEA. Il s'agit d'une section du site Web de la SCEA dans laquelle les éleveurs peuvent insérer une page Internet pour faire connaître leur programme d'élevage et leurs ventes de bêtes ou pour offrir d'autres renseignements à des acheteurs potentiels. Cela peut également constituer un moyen de proposer un lien vers le site Web de l'éleveur même. Les frais annuels pour une carte Web sont de 150 \$, TPS/TVH en sus. Pour l'enregistrement, rendez vous à www.clrc.ca, cliquez sur « Français », ensuite « Marché de la SCEA », ensuite sur « Marketplace sign-up ».

❖ Élection de Dan Stephenson à la présidence de la SCEA

La 99^e Assemblée annuelle de la SCEA, tenue le 3 avril 2004, a élu Dan Stephenson à la présidence du Conseil d'administration de la SCEA et Sheryl Blackburn à sa vice-présidence pour l'exercice 2004. Don Dietrich de Shakespeare, Ontario, a été élu à titre de nouvel administrateur représentant l'ACEP.

❖ Changement d'adresse du siège social de l'ACEP

Comme le mentionnait le dernier bulletin, l'ACEP a conclu récemment un accord de gestion et de services connexes avec le Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP), faisant en sorte que le bureau se trouve actuellement à l'adresse suivante :

Association canadienne des éleveurs de porcs
Ferme expérimentale centrale, édifice # 54, promenade
Maple, Ontario K1A 0C6
Tél. : (613) 731-5531 Téléc. : (613) 233-8903
Internet: www.canswine.ca

Courriel : canswine@canswine.ca